

MAIRIE DE MOUHET
Délibérations du Conseil Municipal

12 avril 2024

OBJET :

2024-04-12-01

Redevances d'occupation du domaine public par les installations France Telecom année 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le douze du mois d'avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de MOUHET, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe PLANTUREUX, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 05/04/2024.

Présents : Mmes Josiane COUVE, Isabelle GUILLOU, Valérie DEJOIE
Mrs Julien DELORME, Michel DELORME, Jean-Marie LAVILLONNIERE, Jean-Christophe PLANTUREUX (pouvoir de Philippe TOURATIER), Mikaël REIGNOUX, Emmanuel ROULLET, Jean-Louis TOUZEAU;

Absent excusé : Philippe TOURATIER (Pouvoir à Jean-Louis TOUZEAU)

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
11	10	1	10	11	11	0

Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que :

Conformément à la loi de réglementation des télécommunications du 26 juillet 1996 complétée par le décret d'application du 30 mai 1997 relatif aux droits de passage sur le domaine public routier et aux servitudes prévues par les articles L 47 et L 48 du Code des Postes et Télécommunications, France Télécom, après avoir recensé les installations sur le territoire de la commune, demande de fixer le montant annuel de la redevance.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal **DECIDE** d'appliquer les montants « plafonds » des redevances dues pour l'année 2024, à savoir 48.27€/km pour les artères souterraines et 64.36€/km pour les artères aériennes, ce qui représente une redevance annuelle totale de mille sept cent quatre euros et trente-neuf centimes, **arrondie à mille sept cent quatre euros (1 704 euros)** pour la commune de Mouhet en 2024.

Les artères de télécommunications étant de

- artère souterraine : 7.275 Km à 48.27€ soit 351.16€
- artère aérienne : 21, 026 Km à 64.36€ soit 1 353.23€

Total : **28.301 Km d'artère pour 1 704.39€**

Le Conseil Municipal charge le maire de procéder à la mise en recouvrement de la somme de 1 704.39€ euros.

Pour copie conforme.

Le Maire,

Le Secrétaire de séance

Jean-Christophe PLANTUREUX

Jean-Louis TOUZEAU

Signé par : Jean-Christophe
PLANTUREUX
Date : 15/04/2024
Qualité : Maire



MAIRIE DE MOUHET

Délibérations du Conseil Municipal

12 avril 2024

OBJET :

2024-04-12-02

Délibération d'attribution de subventions FSL et FAJD 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le douze du mois d'avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de MOUHET, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe PLANTUREUX, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 05/04/2024.

Présents : Mmes Josiane COUVE, Isabelle GUILLOU, Valérie DEJOIE

Mrs Julien DELORME, Michel DELORME, Jean-Marie LAVILLONNIERE, Jean-Christophe PLANTUREUX (pouvoir de Philippe TOURATIER), Mikael REIGNOUX, Emmanuel ROULLET, Jean-Louis TOUZEAU;

Absent excusé : Philippe TOURATIER (Pouvoir à Jean-Louis TOUZEAU)

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
11	10	1	10	11	11	0

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le règlement intérieur du Fonds de Solidarité Logement adopté en date du 15 janvier 2019,

Vu le Loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,

Vu la Loi n°90-449 du 31 mai 1990 modifiée visant à la mise en œuvre du droit au logement,

Vu la Loi n°2008-1249 du 1^{er} décembre 2008 relative à la généralisation du RSA,

Vu le règlement intérieur du Fonds d'Aides aux Jeunes en difficulté adopté en date du 15 janvier 2024, annexé au Règlement Départemental d'Aide Sociale

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- Que la commune participe financièrement au dispositif Fonds de Solidarité Logement pour l'année 2024,
- De l'approbation du financement pour un montant de 346.60€ (base de 1, 66 € par résidence principale),
- Que cette somme sera versée au compte du département.

Et

- Que la commune participe financièrement au dispositif Fonds d'Aide aux jeunes en difficulté pour l'année 2024,
- De l'approbation du financement pour un montant de 11.41 € (base de 0,70 € par jeune de 18 à 25 ans),
- Que cette somme sera versée au compte du département.

Pour copie conforme.

Le Maire,
Jean-Christophe PLANTUREUX

Le Secrétaire de séance
Jean-Louis TOUZEAU



Signé par : Jean-Christophe
PLANTUREUX
Date : 15/04/2024
Qualité : Maire

MAIRIE DE MOUHET

Délibérations du Conseil Municipal

12 avril 2024

OBJET :

2024-04-12-03

Participation au Réseau d'Aides Spécialisées aux enfants en difficulté (RASED)

L'an deux mil vingt-quatre, le douze du mois d'avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de MOUHET, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe PLANTUREUX, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 05/04/2024.

Présents : Mmes Josiane COUVE, Isabelle GUILLOU, Valérie DEJOIE

Mrs Julien DELORME, Michel DELORME, Jean-Marie LAVILLONNIERE, Jean-Christophe PLANTUREUX (pouvoir de Philippe TOURATIER), Mikaël REIGNOUX, Emmanuel ROULLET, Jean-Louis TOUZEAU;

Absent excusé : Philippe TOURATIER (Pouvoir à Jean-Louis TOUZEAU)

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
11	10	1	10	11	11	0

Le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de participation au fonctionnement du Réseau d'Aides Spécialisées aux enfants en difficulté (RASED)

Considérant que le Réseau d'Aides Spécialisées aux enfants en difficulté (RASED) basé à Saint-Gaultier depuis 2016/2017, intervient sur la commune.

Considérant le prix de la participation de 2.50€ par enfant.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de participer au fonctionnement du Réseau d'Aides Spécialisées aux enfants en difficulté (RASED) pour l'année 2024.

Pour copie conforme.

Le Maire,
Jean-Christophe PLANTUREUX

Le Secrétaire de séance
Jean-Louis TOUZEAU



MAIRIE DE MOUHET

Délibérations du Conseil Municipal

12 avril 2024

OBJET :

2024-04-12-04

Compte de gestion 2023

L'an deux mil vingt-quatre, le douze du mois d'avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de MOUHET, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe PLANTUREUX, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 05/04/2024.

Présents : Mmes Josiane COUVE, Isabelle GUILLOU, Valérie DEJOIE
Mrs Julien DELORME, Michel DELORME, Jean-Marie LAVILLONNIERE, Jean-Christophe PLANTUREUX (pouvoir de Philippe TOURATIER), Mikael REIGNOUX, Emmanuel ROULLET, Jean-Louis TOUZEAU;

Absent excusé : Philippe TOURATIER (Pouvoir à Jean-Louis TOUZEAU)

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
11	10	1	10	11	11	0

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal le compte de gestion de la commune pour l'exercice 2023, transmis par Mme Patricia PANATARD et Mme Annie FAGUET, comptables.

Monsieur le Maire invite les membres du Conseil municipal à approuver ce compte de gestion avec lequel le compte administratif se trouve en concordance, et dont les résultats globaux s'établissent ainsi qu'il suit :

Budget principal	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	348 658.83€	1 195 898.67€	1 544 557.50€
Dépenses	406 480.08€	578 994.44€	985 474.50€
Résultat de l'exercice excédent		616 904.23€	559 083.00€
Résultat de l'exercice déficit	57 821.23€		

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L 1612-12 et L 2121-31,

Vu le compte de gestion de la commune pour l'exercice 2023 présenté par Mme Patricia PANATARD et Mme Annie FAGUET, comptables.

Après avoir entendu en séance le rapport de Monsieur le Maire,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **APPROUVE**, à l'unanimité, le compte de gestion de la commune pour l'exercice 2023 établi par Mme Patricia PANATARD et Mme Annie FAGUET, comptables.

Pour copie conforme.

Le Maire,
Jean-Christophe PLANTUREUX



Le Secrétaire de séance

Jean-Louis TOUZEAU

Signé par: Jean-Christophe
PANATARD
Date: 15/04/2024
Qualité: Maire

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 036-213601347-20240412-2024041205-DE

MAIRIE DE MOUHET

Délibérations du Conseil Municipal

12 avril 2024

2024-04-12-05

OBJET :

Compte Administratif 2023

L'an deux mil vingt-quatre, le douze du mois d'avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de MOUHET, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe PLANTUREUX, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 05/04/2024.

Présents : Mmes Josiane COUVE, Isabelle GUILLOU, Valérie DEJOIE

Mrs Julien DELORME, Michel DELORME, Jean-Marie LAVILLONNIERE, Jean-Christophe PLANTUREUX (pouvoir de Philippe TOURATIER), Mikaël REIGNOUX, Emmanuel ROULLET, Jean-Louis TOUZEAU;

Absent excusé : Philippe TOURATIER (Pouvoir à Jean-Louis TOUZEAU)

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
11	10	1	9	10	10	0

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Jean-Louis TOUZEAU délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé, par M. PLANTUREUX Jean-Christophe, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés		24 230.20€	34 447.47€		34 447.47€	24 230.20€
Opérations de l'exercice	578 994.44 €	1 195 898.67€	406 480.06€	348 658.83€	985 474.50€	1 544 557.50€
TOTAUX	578 994.44 €	1 220 128.87€	440 927.53€	348 658.83€	1 019 921.97€	1 568 787.70€
Résultats de clôture		641 134.43€	92 268.70€			548 865.73€
Restes à réaliser			139 996.89€	108 273.55€	139 996.89€	108 273.55€
TOTAUX CUMULÉS	578 994.44 €	1 220 128.87€	580 924.42€	456 932.38€	1 159 918.86€	1 677 061.25€
Résultats définitifs		641 134.43€	123 992.04€			517 142.39€

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 036-213601347-20240412-2024041205-DE

SLO

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour les comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

5° De ce fait signe Jean-Louis TOUZEAU

Pour copie conforme.



Signé par : Jean-Christophe
PLANTUREUX
Date : 15/04/2024
Qualité : Maire

MAIRIE DE MOUHET

Délibérations du Conseil Municipal

12 avril 2024

OBJET :

2024-04-12-06

Affectation de résultats 2023

L'an deux mil vingt-quatre, le douze du mois d'avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de MOUHET, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe PLANTUREUX, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 05/04/2024.

Présents : Mmes Josiane COUVE, Isabelle GUILLOU, Valérie DEJOIE

Mrs Julien DELORME, Michel DELORME, Jean-Marie LAVILLONNIERE, Jean-Christophe PLANTUREUX (pouvoir de Philippe TOURATIER), Mikaël REIGNOUX, Emmanuel ROULLET, Jean-Louis TOUZEAU;

Absent excusé : Philippe TOURATIER (Pouvoir à Jean-Louis TOUZEAU)

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
11	10	1	10	11	11	0

Compte administratif - Affectation du résultat

Monsieur le Maire rappelle les résultats du **compte administratif 2023**

INVESTISSEMENT

Résultat de l'exercice	-57 821,23	
Résultat antérieur reporté (001 N-1)	-34 447,47	
Résultat total soldes d execution 001	-92 268,70	DI001
Restes à réaliser dépenses :	139 128,25	
Restes à réaliser recettes :	109 356,50	
Solde des restes à réaliser :7	-29 771,75	
Résultat définitif :	-122 040,45	

Besoin de financement -122 040,45 *

Excédent de financement

FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice 616 904,23
Résultat antérieur reporté (002 N-1) 24 230,20 *

Résultat à affecter 641 134,43 *
(Excédent de fonctionnement cumulé)

Déficit de fonctionnement reporté 0,00

Affectation en réserve 122 040,45 RI 1068
(titre de recette au compte 1068)

Report à nouveau en fonctionnement 519 093,98 rF 002
(Reprise au compte 002 dans le budget N+1)

Pour copie conforme.

Le Maire,
Jean-Christophe PLANTUREUX

Le Secrétaire de séance
Jean-Louis TOUZEAU



Envoyé en préfecture le 15/04/2024
Reçu en préfecture le 15/04/2024
Publié le
ID : 036-213601347-20240412-2024041207-DE

MAIRIE DE MOUHET

Délibérations du Conseil Municipal

12 avril 2024

OBJET :

2024-04-12-07

Budget 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le douze du mois d'avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de MOUHET, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe PLANTUREUX, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 05/04/2024.

Présents : Mmes Josiane COUVE, Isabelle GUILLOU, Valérie DEJOIE

Mrs Julien DELORME, Michel DELORME, Jean-Marie LAVILLONNIERE, Jean-Christophe PLANTUREUX (pouvoir de Philippe TOURATIER), Mikaël REIGNOUX, Emmanuel ROULLET, Jean-Louis TOUZEAU;

Absent excusé : Philippe TOURATIER (Pouvoir à Jean-Louis TOUZEAU)

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
11	10	1	10	11	11	0

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal le détail du budget 2024 de la commune par chapitre.

La section d'investissement est équilibrée à 1 034 636.55€
et la section de Fonctionnement est équilibrée à 983 674.28€

Le conseil Municipal approuve à l'unanimité et vote le budget 2024

Pour copie conforme.

Le Maire,
Jean-Christophe PLANTUREUX



Le Secrétaire de séance
Jean-Louis TOUZEAU

Signé par : Jean-Christophe
PLANTUREUX
Date : 15/04/2024
Qualité : Maire

Envoyé en préfecture le 19/04/2024
Reçu en préfecture le 19/04/2024
Publié le
ID : 036-213601347-20240419-2024041208-DE

MAIRIE DE MOUHET

Délibérations du Conseil Municipal

12 avril 2024

OBJET :

2024-04-12-08

Attribution de Subvention

**Cette délibération se substitue à la 2024-03-22-06 pour
erreur matérielle**

L'an deux mil vingt-quatre, le douze du mois d'avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de MOUHET, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe PLANTUREUX, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 05/04/2024.

Présents : Mmes Josiane COUVE, Isabelle GUILLOU, Valérie DEJOIE

Mrs Julien DELORME, Michel DELORME, Jean-Marie LAVILLONNIERE, Jean-Christophe PLANTUREUX, Mikaël REIGNOUX, Emmanuel ROULLET, Jean-Louis TOUZEAU;

Absent excusé : Philippe TOURATIER (Pouvoir à Jean-Louis TOUZEAU)

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
11	10	1	10	11	11	0

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer les subventions pour l'année 2024 aux associations. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide d'attribuer les subventions suivantes :

Nom association	Subventions proposées
ANACR Saint Benoit du Sault	80,00 €
CHORANIMUS	80,00 €
Comité des Fêtes	6 500,00 €
Familles Rurales Mouhet	800,00 €
ancienne de l'anglin	80,00 €
Société de Pêche Le Devon	350,00 €
Prévention Routière	80,00 €
Société Communale de Chasse	600,00 €
FNACA	80,00 €
Festiv'en Marche	350,00 €
Fédération Randonnée	50,00 €
Comité de défense gare argenton sur creuse	20,00 €
Colin Compétition	200,00 €
Bip TV	50,00€
TOTAL	9 320,00 €

Pour copie conforme.

Le Maire,
Jean-Christophe PLANTUREUX



Le Secrétaire de séance
Jean-Louis TOUZEAU

Envoyé en préfecture le 19/04/2024

Reçu en préfecture le 19/04/2024

Publié le

ID : 036-213601347-20240419-2024041208-DE

SLOW

Signé par : Jean-Christophe
PLANTUREUX
Date : 19/04/2024
Qualité : Maire